



SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – Justice

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur Adjoint des services Pénitentiaires de l'outre-mer,

Tout d'abord le syndicat local FO Justice CP ST Denis apporte son soutien indéfectible à l'ensemble des personnels pénitentiaires, frappés par des actes d'intimidations et de violences sans précédent.

Ce climat de violences répétées suscite une vive inquiétude et un profond désarroi parmi l'ensemble des fonctionnaires.

Le syndicat FO justice du centre Pénitentiaire de ST Denis se voit dans l'obligation de s'adresser à vous, par la présente lettre ouverte, face à la gravité de la situation que traverse notre établissement et à l'inertie persistante de l'administration.

Depuis plusieurs mois, voire années, nous alertons sur une surpopulation carcérale devenue intolérable. Avec 880 personnes détenues pour seulement 575 places, le seuil de saturation impacte non seulement les conditions de détention, mais surtout les conditions de travail des personnels, aujourd'hui à bout de souffle.

A cette situation s'ajoute une pénurie des effectifs. Il nous manque 23 agents, sans compter les départs à venir. Le personnel restant est soumis à une pression constante : rappels sur les repos, heures supplémentaires à répétition, fatigue physique et mentale. L'épuisement est devenu la norme, et la qualité de vie au travail est gravement compromise.

Dans ce contexte dégradé, les agents continuent pourtant de remplir leur mission avec conscience et professionnalisme, assurant la continuité des services.

Mais à quel prix ? Leur santé, leur vie personnelle sont sacrifiées.

Par ailleurs, nous dénonçons fermement les atteintes répétées au statut des fonctionnaires : rémunération à 90 % en congé maladie, journée de carence, gel du point d'indice, suppression de la GIPA, application restrictive du droit aux gardes d'enfants uniquement sur le CP de ST Denis.

Ce sont autant de signaux d'un désengagement de l'état envers ses propres agents.

Nous n'avons pas oublié les engagements avec l'ancienne directrice interrégionale concernant la régularisation des MAD.



Syndicat FO Justice
Centre Pénitentiaire de Saint-Denis, 17 chemin Saint-Léonard
slpfo.saintdenis@gmail.com





SYNDICAT LOCAL **FORCE OUVRIÈRE** – **Justice**

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91

LETTRE OUVERTE

Aujourd'hui aucune suite concrète n'a été donnée. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la légitimité des agents en poste, mais bien de rappeler la nécessité de régulariser une situation devenue inacceptable.

Enfin, la mise à disposition de postes en CAP est dérisoire : 5 pour ce semestre, alors que 23 sont nécessaires. Ce décalage criant entre les besoins réels et les décisions administratives témoigne d'un manque de considération insupportable.

Notre parole est ignorée. Pire, elle semble déranger.

Nous exigeons avec force et détermination :

- Des effectifs adaptés à la réalité du terrain
- Le respect des engagements pris
- Une reconnaissance réelle du travail accompli dans des conditions hors normes.

Monsieur le Directeur, la coupe est pleine. Il est temps que l'administration assume ses responsabilités et cesse de détourner le regard de la souffrance des agents.

Le 22/04/2025

Le Bureau local FO Justice



Syndicat FO Justice
Centre Pénitentiaire de Saint-Denis, 17 chemin Saint-Léonard
slpfo.saintdenis@gmail.com

